

Une géographie africaine, pour quoi faire?

Emmanuel Y. Gu-Konu

URA / UNB, ORSTOM, Cotonou, Bénin

RÉSUMÉ.—La géographie en Afrique reste dominée par l'enfermement et le réductionnisme scolaire, et par la tradition coloniale. Les géographes chercheurs sont surtout formés à l'étranger; et devant la permanence de la géographie africaniste, une géographie proprement africaine a du mal à émerger. Elle cherche ses voies en s'émancipant de l'approche par le milieu au profit d'une meilleure analyse de la spatialité et des processus sociaux de production de l'espace.

AFRIQUE, ENSEIGNEMENT, FORMATION, PRATIQUE DE LA GÉOGRAPHIE

ABSTRACT.— *African geography: to what ends?*— Geography in Africa is still confined to its status as a mere subject taught in schools while remaining dominated by the colonial influence. Most researchers in geography are trained abroad and the continued presence of 'Africanist' geography hinders the emergence of genuine African geography. The latter is seeking its own identity by gradually freeing itself from the environmental approach the better to analyse spatial phenomena and the social processes of the production of space.

AFRICA, EDUCATION, PRACTICE OF GEOGRAPHY, TRAINING

Introduction

Une géographie africaine? Comment la définir? Ou plutôt comment parvenir à la découvrir à l'ombre de la géographie africaniste? Il existe des géographes africains, et on fait de la géographie en Afrique. C'est certain. Mais cela suffit-il pour parler d'une géographie africaine? Et si les géographes africains ne faisaient rien de plus que de la géographie africaniste?

Si les géographes africains forment un collectif à travers lequel elle peut être jugée, la géographie africaine doit l'être également à travers des acquis spécifiques: des connaissances accumulées par elle, une expérience et une

tradition marquées l'une et l'autre par l'africanité, une instrumentation conceptuelle et méthodologique frappée d'une estampille propre, un champ d'expression identificateur...

Comme on le voit, définir aujourd'hui la géographie africaine n'est pas une tâche aisée. Nous préférons donc suivre une pente plus facile, en glanant des informations et en organisant quelques réflexions sur la géographie en Afrique, les géographes africains face à leur métier, la géographie africaniste et l'Afrique... Peut-être parviendrons-nous, au bout du compte, à entrevoir les contours d'une géographie africaine ou, tout au moins, à identifier quelques champs d'expression où elle pourrait s'affirmer.

I. La géographie en Afrique

Quelle est la place de la géographie en Afrique? Quelle est l'importance de son champ scientifique? Quelles sont ses positions dans l'enseignement? Quel est son rôle et quelle est son efficacité, eu égard aux questions si brûlantes qui singularisent le continent africain dans le monde actuel? Ces interrogations nous conduisent au cœur d'une problématique où la géographie à l'école en Afrique prend un relief particulier.

1. L'école, lieu d'enfermement de la géographie

La géographie est quasiment réduite à une discipline scolaire en Afrique. Son champ privilégié d'expression y reste celui de l'enseignement. Elle fait partie des programmes de formation à tous les niveaux. Elle est plus particulièrement représentée dans le second degré et dans le supérieur. À ces niveaux, la transmission des connaissances est assurée par un personnel plus ou moins bien armé à travers une formation spécialisée dans la discipline. Mais, hors de ces domaines, la géographie passe le plus souvent inaperçue. Au mieux, sa composante scientifique balbutie-t-elle une présence fort discrète, et dans un langage peu convaincant par rapport aux autres disciplines.

Dans certains pays, la géographie a récemment tenté d'améliorer son image dans ce secteur éducatif où elle est largement confinée. La constatation est régulière dans l'ancien espace colonial français. D'abord, dans l'enseignement du premier degré. Une meilleure connaissance du milieu est devenue une préoccupation essentielle dans les nouveaux programmes. L'ambition affirmée est souvent bien claire: amener l'enfant à se familiariser avec son milieu d'origine dès le bas âge, à en comprendre autant que possible la structure et les mécanismes de fonctionnement. Une ambition fort noble dans ce contexte où la formation naguère donnée n'en finissait plus de produire des hommes totalement coupés de leurs racines profondes, et fortement orientés par contre vers leurs divers environnements externes. Quelles étaient les chances de réalisation efficace d'une telle ambition? Et quel en est le bilan aujourd'hui? Ces questions ne sont pas inutiles. Au contraire, elles prennent tout leur sens à une époque où un certain mode d'ouverture du continent sur le monde provoque des processus difficiles à maîtriser, comme l'exode des Africains vers l'Europe ou la dégrada-

tion continue de l'environnement naturel et social en Afrique.

Les programmes de l'enseignement du second degré ont subi, eux aussi, des adaptations plus ou moins heureuses après 1960. On a voulu mettre un accent significatif sur la connaissance de l'Afrique. Un objectif tout à fait légitime dans la mesure où il allait dans le sens d'un redressement des situations. Préciser aux peuples ce qu'ils sont et ce que sont leurs pays n'est-il pas, dès l'origine, l'une des fonctions essentielles de la géographie à l'école? Les sources de la géographie allemande le montrent bien, notamment dans le *Land und Leute* (W. Riehl, 1861), dont tant d'ouvrages consacrés à un enseignement systématique de la discipline, s'étaient alors si largement inspirés en Allemagne (P. Claval, 1989). Cette préoccupation est évidemment d'une actualité brûlante en Afrique où le procès de déculturation, plus que jamais à l'œuvre, est si profond et si multiforme. Mais encore faut-il clairement établir les concepts de *peuples* et de *pays*, faute de quoi le risque est grand d'induire — ou de conforter — un provincialisme étroit, incompatible avec les vues de la géographie et les nécessités du monde moderne. Pour n'avoir pas été fondés sur une clarification préalable de ces concepts, les programmes réformés sont le plus souvent alourdis par des ambiguïtés dont les effets dirimants sont renforcés par les conditions mêmes de la transmission des connaissances sur la discipline.

Deux implications d'une telle situation méritent d'être soulignées. En tant que milieu spécifique, l'Afrique ne contribue que très faiblement à l'enrichissement des connaissances géographiques; et cela représente sans doute un manque à gagner pour la discipline prise globalement. Ensuite, l'apport de la géographie dans la connaissance de l'Afrique est médiocre. Une image souvent largement médiatisée du continent est une première conséquence de ces implications, une autre étant une Afrique souvent perçue à travers des représentations encore bien floues. L'une dans l'autre, ces deux conséquences expliquent l'approche si souvent culturaliste du milieu africain, de ses sociétés, de ses problèmes. Et la marginalisation actuelle du continent n'est pas étrangère à cette démarche.

Des propos qu'il faut assurément nuancer. Les situations sont en effet moins fortes en général dans l'espace anglophone,

notamment en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Pour la plupart des pays de cet espace, il existe dans la discipline une production scientifique africaine plus fortement axée sur la connaissance de l'Afrique. Et elle constitue souvent un matériau didactique disponible pour tous les niveaux de l'enseignement. Elle fut remarquable pour le Ghana des années 1960; E.A. Boateng, entre autres, avait largement contribué à sa constitution, et avec un sens très poussé de l'africanité. Elle reste toujours importante pour le Nigeria où l'enseignement de la discipline repose sur une publication abondante sur l'Afrique, avec des géographes tels que A.L. Mabogundjee, ou I.A. Adalemo, et d'autres moins bien connus.

2. Une image réductrice de la discipline

Ainsi reléguée au rang d'une matière d'enseignement, la géographie porte en Afrique une image fortement réductrice de la discipline. Dans les représentations, celles du grand public comme celles des décideurs, tous niveaux de la hiérarchie confondus, elle n'apparaît pas avoir d'utilité ailleurs que dans le domaine de la formation. Et le profil du géographe est le plus souvent schématisé, dans l'imaginaire, sous la forme de celui qui apprend aux enfants des noms de pays, de montagnes, de cours d'eau, de villes... Une image loin d'être sottise, sans doute. Elle n'en contribue pas moins à fonder à l'égard de la discipline un état d'esprit et des comportements qui ne la servent guère.

Dans les faits, la géographie n'est ainsi perçue nulle part en Afrique comme une discipline scientifique véritable. Dans tout les cas, elle n'apparaît nullement douée de capacités à contribuer à la recherche des réponses requises par les questions essentielles du présent et du devenir des sociétés africaines. Aussi, n'est-elle guère sollicitée en vue de la prise des décisions en matière de développement. Et si elle l'est, comme c'est parfois (et, depuis peu, heureusement plus souvent) le cas dans la formulation et la mise en œuvre de certains projets de développement, c'est pour être, plus couramment, confinée dans des tâches élémentaires de collecte de quelques données primaires indispensables aux autres spécialistes...

Que la géographie doive rechercher d'abord en elle-même les raisons de cette relative marginalisation ne fait aucun doute. En Afrique, elle n'a pas su, ou n'a pas pu se faire

valoir, donner d'elle-même une image reflétant clairement ses multiples possibilités d'utilisation; elle n'a pas pu, ou n'a pas su se «vendre»; elle n'a pas pu s'élever, ou n'a pas su montrer qu'elle pouvait s'élever à la hauteur de tâches qui sont pourtant les siennes, ou qu'elle peut accomplir dans une collaboration plus fructueuse avec d'autres disciplines scientifiques. En un mot, elle n'a pas su s'affirmer comme cette «géographie positive et féconde» dont parlait Vacchelli (P. Pinchemel, 1984), et elle est effectivement loin d'être «active» dans le sens donné au terme par les auteurs de *Géographie active* (1964).

Mais, justifiée ou non, cette charge n'épuise pas l'explication. La nature et la structure des économies africaines, la nature et les orientations des politiques nationales respectives, les mécanismes souterrains et les relations plus ou moins transparentes qui déterminent l'existence et le fonctionnement des États d'Afrique noire méritent également d'être pris en compte, y compris les divers héritages dont la géographie se réclame sur le continent.

Peu importe cependant l'explication déterminante d'une image aussi réductrice. Reconstituer cette image, rechercher les éléments d'un renouvellement de la discipline, mieux mettre en évidence ses capacités opératoires et lui donner plus de crédibilité, enfin cesser d'en faire exclusivement un «état d'esprit» (H. Baulig, 1948), pour lui conférer le dynamisme d'une science qui se construit avec la volonté d'avoir prise sur le réel et de répondre à une demande sociale bien identifiée, l'engager dans ce mouvement qui porte en avant tant de géographies nationales pour qu'elle contribue, en Afrique comme ailleurs, à l'enrichissement de la pensée géographique en tant que pensée scientifique: tels sont les défis essentiels. Et ils renvoient à divers champs de réflexion, parmi lesquels celui des géographes africains face à leur métier n'est pas des moindres.

II. Les géographes africains face à leur métier

Les géographes africains, qui sont-ils? Combien sont-ils? Une tâche ardue. La difficulté ne tient pas seulement à l'état des données statistiques. Elle tient aussi à la nature des situations respectives.

1. Difficultés d'une définition professionnelle

L'absence de données synoptiques à l'échelle du continent est un obstacle de taille. Mais il n'est pas le seul. Souvent, les statistiques nationales ne sont guère d'un grand secours non plus. Et au niveau des États respectifs, des anglophones aux francophones en passant par les lusophones, souvent même à l'intérieur d'une même aire linguistique, les clivages sont infinis, et les différences parfois inattendues. Ils sont liés à des faits aussi divers que la disparité des systèmes de formation, du niveau des études, des types de diplômes, des conditions de la pratique de la discipline...

Le géographe africain répond ainsi difficilement à une définition professionnelle précise. L'idée que s'en fait l'homme du commun traduit bien cette difficulté. Pour lui, le géographe, c'est d'abord le «professeur de géographie». Une idée qui montre combien la spécificité du métier est floue dans les représentations. Partons néanmoins de cette idée pour tenter de cerner la réalité.

2. Le «professeur de géographie»

Dans leur écrasante majorité, les «professeurs de géographie» se trouvent dans l'enseignement du second degré. Le profil est caractéristique. Peu d'entre eux ont reçu une formation avancée dans la discipline. Dans le cas plus familier des pays francophones, le niveau du plus grand nombre se situe entre le DEUG et la licence. La maîtrise apparaît rarement. Encore plus rarement l'agrégation ou le doctorat d'État. Une formation incomplète, voire insuffisante pour faire de cette catégorie de vrais professionnels de la géographie. L'aptitude à la production de connaissances dans la discipline est nulle, ainsi que la capacité d'appliquer ces connaissances pour faire face à une demande sociale. Les vellétés d'un approfondissement des aptitudes ne manquent pas. Mais elles tombent vite, une fois ces enseignants absorbés par le quotidien. Au demeurant, les occasions d'accéder à une formation continue n'existent guère. Les sessions de recyclage, là où elles sont organisées, concourent rarement à l'approfondissement du savoir dans la discipline. Elles visent plutôt à l'amélioration des modalités de transmission des connaissances déjà acquises. Pour cette catégorie, la géographie reste surtout une discipline scolaire; et le métier, bien plus un métier d'enseignant que de géographe.

3. Le géographe africain

Plus couramment, le géographe de métier a reçu une formation supérieure plus poussée dans la discipline. La démarcation dans les pays francophones est le doctorat de troisième cycle. Le MA ou le MS (maîtrise de lettres ou de sciences), mais plus souvent le PhD (doctorat) sont requis dans les pays anglophones. En fait, la situation n'est nullement originale. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner.

L'Association des géographes africains a établi en 1987 un répertoire de cette catégorie professionnelle. Sans doute, ce document présente-t-il des lacunes. Celles-ci ne lui enlèvent pas cependant l'avantage d'exister, et le mérite d'être le seul à offrir, à l'échelle du continent, un échantillon à travers lequel il est possible de saisir quelques données globales sur les géographes africains exerçant leur métier à l'université ou dans divers services publics en 1987. L'échantillon pris en compte par le répertoire couvre 239 géographes. L'Afrique tropicale, sur laquelle portent surtout les présentes observations, en représente 79% pour une population totale de près de 400 millions d'habitants. Un géographe, en somme, pour presque deux millions de personnes. À titre comparatif, environ un millier de géographes français, dont 663 universitaires, participaient activement à la production scientifique géographique dans la discipline en 1981-1982 (M. Drain, 1984). Un peu plus de 74% de l'effectif sont des géographes francophones.

Leur niveau de formation fait ressortir une forte proportion de docteurs de troisième cycle (tabl. I); et 7% seulement font état d'un doctorat d'État. La situation est tout à fait différente dans l'espace anglophone: la presque totalité des géographes recensés y justifie au moins d'un MA, 75% de l'effectif ayant le PhD.

Tableau I
Géographes africains
(niveau de formation).

	Effectifs	%
Licence	3	1
Maîtrise	12	6
DEA	18	10
3 ^e cycle	92	50
Agrégation	2	1
Doctorat d'État	10	5
MS	5	3
MA	7	4
PhD	36	19
ND	3	1
Total	188	100

4. Des géographes africains, ou des africanistes?

Dans leur grande majorité, les géographes africains sont formés hors d'Afrique (fig. 1). C'est là une constatation générale, encore largement valable à l'heure actuelle. La proportion atteint 75% de l'échantillon considéré, toutes origines confondues. Bien plus souvent cependant, les anglophones semblent avoir reçu l'essentiel, parfois la totalité de leur formation sur place. Le Nigeria fait autorité de ce point de vue: près du tiers de ses géographes figurant au répertoire (28%) ont acquis toute la formation dans les universités nigérianes, surtout à Ibadan et à Zaria.

L'ancienneté, et la qualité de l'institution universitaire dans les anciennes colonies anglaises d'Afrique expliquent, pour l'essentiel, cette différence. Makerere en Ouganda (1949), Legon au Ghana (1948), Ibadan (1948) et Lagos (1962) au Nigeria figuraient en effet parmi les meilleures universités

d'Afrique. Certaines d'entre elles le demeurent.

Les universités des pays francophones atteignent rarement ce niveau de renommée. Globalement, elles sont plus récentes. Surtout, les conditions historiques de leur conception, comme l'orientation et les modalités de leur fonctionnement, répondent à des politiques universitaires plus floues et plus chargées d'ambiguïtés génératrices de pesanteurs. Les départements de géographie des universités francophones sont bien moins structurés, et rarement assez bien équipés pour conduire avec bonheur leurs tâches de formation et de recherche. Un fait bien significatif: contrairement à leurs collègues anglophones, les géographes d'Afrique francophone sont bien plus nombreux à recevoir la totalité ou l'essentiel de leur formation hors d'Afrique. On remarque une forte concentration en France, alors que l'éventail des universités d'accueil est bien plus ouvert pour les anglophones (fig. 1).

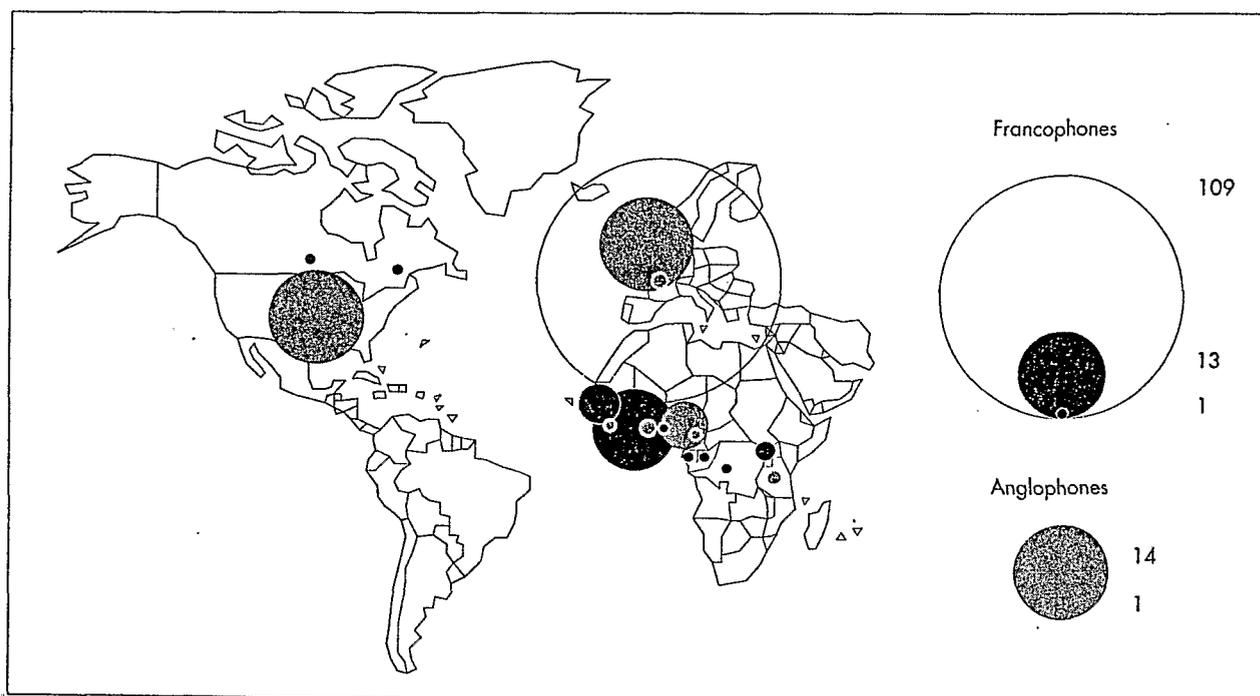


Fig. 1. Pays d'origine et pays de formation des géographes africains.
Source: Répertoire de l'Association des géographes africains.

5. Les géographes africains et le métier

Comment rendre compte de ces faits, et notamment de cette répartition des domaines de formation (fig. 2)? Comment se justifie-t-elle? À quelle demande sociale correspond-elle? Comment cette demande s'est-elle formulée; et en fonction de quels besoins? Comment rendre compte également de la répartition des universités d'accueil? Pourquoi Paris VII plutôt que Bordeaux ou Dijon? Ces

interrogations ne sont certainement pas dénuées d'intérêt car, par certains de leurs aspects, elles peuvent avoir quelques rapports significatifs avec l'exercice du métier de géographe en Afrique.

Face à son métier, le géographe africain est fort démuné dans l'ensemble. Les conditions de l'exercice du métier ne sont pas aisées. Et le fait n'est guère surprenant. L'une des données les plus remarquables de cette situation est l'isolement

L'analyse de la matrice et des cartes fait apparaître une géographie des géographies enseignées aux Africains formés en France.

Paris et Bordeaux se détachent nettement, c'est bien naturel pour la capitale et bien compréhensible pour une ville dont les liens avec l'Afrique sont anciens. Le fait remarquable est leur polyvalence, qui les distingue des autres villes plus spécialisées; les deux villes dominent nettement dans certains secteurs (géographie rurale et du développement, géographie de l'environnement).

La géographie physique, dont la géomorphologie a ici été séparée tant elle représente un poids spécifique dans l'échantillon, attire visiblement les étudiants africains dans l'Est de la France, tandis que la géographie humaine, générale ou plus définie (économique, régionale) est plus également distribuée entre les centres universitaires: affaire sans doute de spécialisations pointues (tourisme, santé, éducation, etc.) et d'influence de telle ou telle personnalité.

La géographie urbaine enfin est celle qui est la mieux répartie: bien que le poids de Paris et de Bordeaux s'y fasse encore sentir, d'autres centres font presque jeu égal, comme Montpellier, qui a aussi formé quelques cartographes.

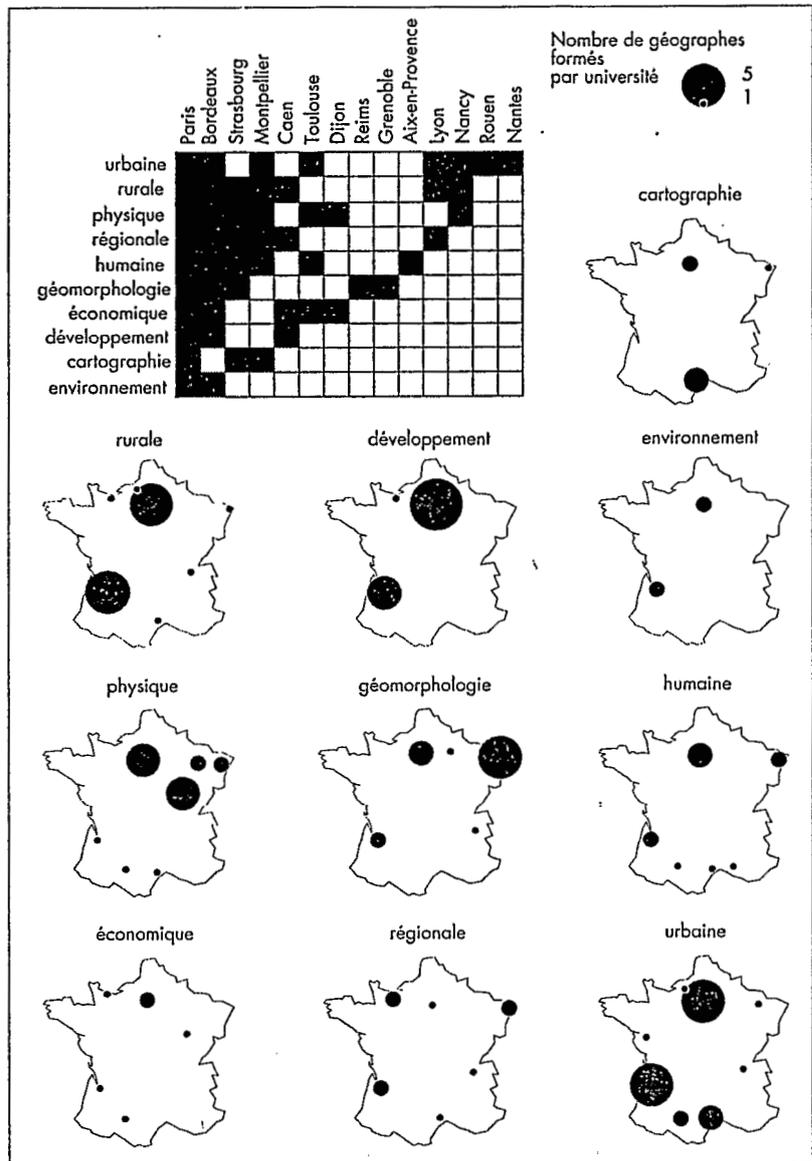


Fig. 2.— Université et domaine de formation des géographes africains formés en France.

relatif dans lequel se trouve le géographe africain par rapport aux différentes écoles géographiques du monde. La communication n'est pas facile. Et quand elle existe, elle reste encore très largement limitée à l'axe Nord-Sud, et elle s'inscrit pour l'essentiel dans des circuits figés par l'histoire. Elle est ainsi peu enrichissante.

Mais l'isolement est encore plus remarquable sur le continent lui-même. Car les occasions de rencontre entre les géographes africains eux-mêmes y sont fort limitées. Ceux du Ghana, du Nigeria ou du Kenya ne se rencontrent pas plus facilement que ceux du Tchad, du Gabon ou du Sénégal. Et les relations ne sont pas plus fréquentes entre Lomé et Cotonou ou entre Abidjan et Bamako: ni la contiguïté des États respectifs dans l'espace, ni la communauté de la langue officielle ne sont d'aucun secours. Un paradoxe: les géographes africains sont plus éloignés les uns des autres qu'ils ne le sont de leurs collègues de France, d'Angleterre ou des États-Unis; et ils se voient bien moins souvent entre eux qu'ils ne rencontrent les autres. Que le

congrès constitutif de leur association, l'AGA, n'ait pu réunir que quelques-uns des membres francophones du groupe à Abidjan en février 1988 est bien révélateur de ce paradoxe. Comme, au demeurant, l'absence de contribution de langue anglaise dans le présent numéro de *L'Espace géographique*. On mesure bien les effets dirimants de ces contraintes sur la formation d'une géographie africaine réellement marquée d'une identité propre.

Sans aucun doute des géographes africains existent-ils. Mais dire qu'ils sont en réalité plus africanistes qu'africains n'est pas aller au-delà de la mesure.

III. La géographie africaniste, grandeur et misère...

Si une communauté de géographes africains existe, la géographie qui opère en Afrique n'est cependant pas une géographie africaine. C'est plutôt la géographie africaniste. Celle-ci pourrait être définie comme étant cet ensemble de connaissances géographiques constituées à propos de l'Afrique par des géographes d'origine non africaine. La distinction n'est pas seulement d'ordre sémantique. Elle est plus fondamentale. Comment positionner cette géographie par rapport à une autre qui serait l'africaine?

1. Une ou des géographies africanistes?

L'Association des géographes africains a également établi une liste des géographes africanistes. Ils sont au nombre de 116. Parmi eux, 59% sont Français et 23% Britanniques. Les autres nationalités sont bien moins représentées: 12% d'Italiens, 4% de Belges, 0,8% de Japonais... Cette diversité induit quelques questions. La géographie africaniste répond-elle au singulier? N'est-elle pas en fait plurielle? Une pensée géographique africaniste existe-t-elle en soi? Quel en est le degré de cohérence en termes de concept et d'approche? En fait, les géographies africanistes ne sont-elles pas en Afrique de simples expressions de pensées et de pratiques géographiques nationales différentes?

Des questions sans intérêt? Probablement pas. Surtout quand elles renvoient au problème de la capacité de la science géographique à répondre à une demande sociale spécifique en Afrique.

Tableau II
Géographes africains formés en France.

	Maîtrise	DEA	3 ^e cycle	Agrég.	Doc.État	Total
Paris I			6		2	8
Paris IV		1		1		2
Paris VI			1			1
Paris VII		1	8		3	12
Paris VIII			2			2
Paris X		1	4		2	7
Paris V			1			1
EHESS			1			1
Bordeaux		5	19			24
Toulouse			5			5
Montpellier		3	7			10
Aix		1				1
Grenoble		1				1
Lyon II		1	1			2
Dijon		1	4			5
Strasbourg			11		1	12
Nancy			2			2
Reims			1			1
Rouen			3		1	4
Caen		2	3			5
Nantes	1					1
ND		2			2	
Total	1	17	81	1	9	109

Les africanistes anglais et français forment cependant les «noyaux durs» du groupe, à la fois par le nombre des acteurs et par la masse des travaux. Cette structure n'a rien d'étonnant. Elle tire son explication de l'histoire de la colonisation en Afrique. Bien entendu, cette référence à l'histoire coloniale présente surtout l'avantage d'offrir un point de repère commode et utile pour la réflexion.

2. Une fille de la géographie coloniale

Considérée en effet dans cet espace-temps et à partir de ces «noyaux durs», la géographie africaniste est fille de la géographie coloniale. Elle se réclame de pionniers qui sont tout à fait illustres. Jean Richard-Molard (1949) en est un. Mais on pourrait remonter jusqu'à Henri Labouret (1921)... Et les figures ne sont pas moins illustres de l'autre côté de la Manche.

De la mère à la fille, quel changement pourtant! Et il est loin d'être exclusivement terminologique. Il correspond à un mouvement remarquable, à la fois dans le regard et dans l'approche, dans l'interprétation des faits et des situations. C'est un changement progressif, à la mesure de l'évolution des rapports coloniaux et de l'affirmation croissante des divers espaces pris en compte comme espaces autonomes, dissociables de leurs métropoles coloniales respectives. L'évolution n'a d'ailleurs probablement pas encore atteint son terme.

La géographie africaniste, toutes origines confondues, a constitué une riche moisson de connaissances à propos de l'Afrique. Et la récolte se poursuit, chaque jour plus abondante, grâce à la vitalité d'une recherche menée par un collègue actif constamment rajeuni. Nombre d'auteurs et de travaux en sont devenus de réels monuments emblématiques. Mais cette masse de connaissances reste avant tout l'expression d'un regard sur l'Afrique. Un regard forcément posé d'une certaine manière et d'un certain point de vue. Et elle en porte nécessairement les stigmates, en termes à la fois de richesses et de limitations. Le constater n'est pas jeter un discrédit sur l'immense travail réalisé. C'est simplement suggérer qu'un autre regard est possible dans ces conditions. Et comment ne pas penser que la géographie africaine pourrait bien être l'expression de ce regard?

IV. Une géographie africaine?

Comment donc la définir? Et surtout, comment la dire? Comment parvenir à la dissocier de la géographie africaniste? Existe-t-il des champs d'expression identificateurs pour une géographie africaine?

1. De l'africaniste à l'africaine

Géographie allemande, géographie française... Ces concepts recouvrent des faits précis. Ils renvoient clairement à des principes d'identité sans ambiguïté: un territoire défini, un peuple spécifique, une langue, une culture mûrie au sein des sociétés elles-mêmes, et nourries par elles, sans intermédiaires... Ils ont valeur d'affirmation d'une identité nationale aux origines historiques fort lointaines, jusqu'à la Renaissance au moins pour les vieilles nations d'Europe. C'est dire que les sources d'inspiration sont très anciennes, et qu'elles s'inscrivent dans une continuité et dans une culture dont les traits identificateurs majeurs sont d'abord l'autochtonie et l'enracinement.

L'École géographique allemande et l'École française le montrent bien par leurs cheminements respectifs. «L'une et l'autre puisaient leur inspiration dans les leçons de Rousseau revues par Herder et Pestalozzi. La géographie régionale ressuscitée au XVII^e siècle n'avaient pas su retrouver la fécondité de la démarche antique [...]. Tout cela change avec Rousseau: ne nous conseille-t-il pas de partir de la nature, de ce qui, dans la société est le plus proche de la nature, à savoir le peuple [...] avec Pestalozzi, le précepte passe dans la pédagogie [...]. Carl Ritter est l'élève de la première école pestalozienne allemande, à Schnepfenthal [...]. Un peu plus tard, Élisée Reclus connaît une expérience similaire grâce à sa mère, disciple elle aussi du maître à penser de Zurich».

De cette source lointaine et commune, les deux Écoles vont diverger et suivre des voies différentes. Mais de part et d'autre, les principes identificateurs sont restés ceux de Peuple, de Territoire, de Nation, de Pays au sens fort du terme... Vidal de La Blache précise en France la direction déjà suggérée par Michelet... «la diversité est constitutive de la Nation française» (1). La géographie allemande fonde son identité sur «les signes de la germanité», recherchés avant tout dans le *Landschaft* allemand, et pas ailleurs.

Pour la géographie africaine, rien de tel. Une historicité différente rend le tableau flou. Les principes de Nation, de Territorialité, de Langue, de Culture ne sont d'aucune utilité: ils sont faibles et vides de contenu. Les identités collectives n'apparaissent guère comme des recours possibles dans ces cadres géopolitiques postiches: le déphasage est trop grand entre les peuples et les cadres spatiaux remodelés. Faut-il assimiler la géographie africaine à une géographie ivoirienne, ou zairoise, ou tanzanienne... ou faut-il en faire une somme algébrique de géographies qui se constitueraient dans chacun des cinquante-quatre États actuels du continent? L'entreprise ne donnerait guère satisfaction que d'un certain point de vue politique, fort discutable par ailleurs.

La géographie africaine n'existe-t-elle pas pour autant? Des géographes africains existent. Ils s'efforcent de se donner une identité collective à travers une organisation, l'Association des géographes africains. Ils publient parfois. Et les œuvres reflètent quelquefois un regard différent, une volonté d'émancipation par rapport aux maîtres africanistes. Pour rester dans le juste milieu, disons que la géographie africaine balbutie, encore tout enveloppée par une géographie africaniste omniprésente. Et la question reste alors de savoir si elle parviendra jamais à s'affirmer, au même titre que les autres géographies nationales du monde, tant que l'Afrique continuera de demeurer une simple «expression géographique».

Au demeurant, chercher à identifier une géographie africaine n'a probablement pas beaucoup d'intérêt à l'heure actuelle. En rechercher plutôt les champs possibles d'expression nous semble bien plus stimulant.

2. Les champs d'expression possibles

Ils sont nombreux, plus ou moins bien explorés déjà pour certains d'entre eux, pour d'autres encore à peine entamés. Ceux que nous suggérons ici n'épuisent nullement la liste, et c'est bien volontairement que nous nous limiterons à l'Afrique.

(1) Cité par CLAVAL P. (1989). *Paysages culturels et identité territoriale*. Université de Paris IV.

a. Les champs conceptuels et terminologiques

L'intérêt de ces champs, comme domaines d'expression et d'affirmation d'une géographie africaine, est évident. Les premiers africanistes, en arrivant sur leur terrain de recherches, furent confrontés à un problème de concepts et de vocabulaire. Le problème n'est pas aussi simple ni aussi secondaire qu'il est souvent apparu. Les milieux étaient différents de ceux auxquels on était familier, l'outillage conceptuel et terminologique dont on était armé en général, ne suffisait pas. Il était forgé par et pour d'autres milieux. Des concepts locaux existaient, ainsi qu'un vocabulaire local. Leur abondance parfois n'égalait que la diversité des sociétés africaines, des groupes ethniques et infra-ethniques, des civilisations... Avait-on toujours le temps et les moyens de les découvrir, de les assimiler sans les déformer? Et les finalités de la géographie coloniale d'abord, africaniste plus tard, rendraient-elles ces démarches toujours indispensables? Face à ces problèmes conceptuels, des efforts furent entrepris (P. Péliissier et G. Sautter, 1964). Mais dans le cas général, la pente prise était plutôt la plus facile, ou la plus rapide. Par la force des choses sans doute. Il en est résulté une perte d'informations, parfois des déformations induisant des interprétations et des conclusions discutables.

Le lexique des outils conceptuels et terminologiques mérite d'être soumis à un processus néologique, pour l'enrichir et permettre ainsi d'entrer plus avant dans l'intelligence des lieux et des situations géographiques en Afrique, et de mieux comprendre les dynamiques qui les affectent sous nos yeux. La géographie africaine peut apporter une contribution originale à ce processus, ne serait-ce qu'en consacrant, par exemple, un intérêt plus grand aux toponymes locaux.

b. La région et la régionalisation en Afrique

La carte de l'Afrique contemporaine montre deux types de divisions. Celles, imprimées par les grandes articulations des aires d'extension des faits naturels, définissent, à petite échelle, les grandes «régions naturelles» parmi lesquelles s'imposent les grands domaines biogéographiques, remarquables surtout par leur homogénéité relative. Elles portent certainement une signification dans l'approche classique d'une géographie paysagiste et leur intérêt pédagogique pour la géographie générale est évident. Mais, trop étendues, elles ne s'offrent guère comme cadres appropriés pour l'action. Sans doute convient-il d'être plus nuancé.

L'urgence et l'actualité renouvelées des problèmes écologiques font aujourd'hui de ces grands domaines des cadres de définition de politiques globales cohérentes de défense et de protection de l'environnement. Les chances d'une réussite optimale de telles politiques imposent toutefois de varier les échelles pour pouvoir prendre en compte les sous-unités spatiales de dimension plus réduite. Ne serait-ce que de ce point de vue, ces grands ensembles spatiaux posent assurément des problèmes de régionalisation, surtout dans un contexte aussi spécifié par la distribution des densités, la prédominance du secteur agricole dans la grille des activités économiques, les problèmes de sécheresse et de désertification, en bref, l'état des complexes géographiques.

Le second type de division, aisément lisible sur la carte, renvoie à celles dont procèdent ces unités territoriales à l'intérieur desquelles tentent de s'édifier, depuis peu, des «États-Nations». Et dans chacun de ces espaces étatiques s'inscrivent des sous-divisions plus ou moins bien marquées, parfois bien hiérarchisées, et répondant soit à des «régions» administratives, soit à des «régions» économiques, pour la plupart issues également du schéma colonial d'organisation de l'espace. Des problèmes de régionalisation se posent à ce niveau aussi. Comment définir et identifier les facteurs les plus pertinents de cette régionalisation? À quelles échelles saisir les nouvelles unités spatiales? Sur quel modèle explicatif fonder la pertinence des unités et sous-unités territoriales que l'on érige si souvent en régions? Une géographie africaine ne peut-elle chercher des réponses spécifiques à ces questions?

Mais le concept de région lui-même fait problème. On sait combien son contenu est flou. Dans la géographie française par exemple — et pour ne citer qu'elle — il s'est enrichi au fil de l'évolution du *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de La Blache (1903), à l'*Introduction à la géographie humaine* (A. Bailly et H. Béguin, 1982), en passant par *Espace, région et système* (A. Dauphiné, 1979). Quel contenu donner au concept en Afrique tropicale? Peut-il être le même qu'ailleurs, comme s'il pouvait être un contenu standard? Les particularités des milieux physiques, une historicité si particulière d'où résulte un emboîtement aussi extraordinaire d'espaces différents par leurs genèses et leurs échelles, la spécificité, si forte, des problèmes de l'Afrique contemporaine en imposent-elles un qui soit différent?

Un processus de régionalisation entendue alors comme une division de l'espace en unités territoriales, marquées à la fois par une personnalité propre, une fonction définie et une finalité à atteindre, n'impose-t-il pas une démarche déterminée, orientée par la nature spécifique des problèmes et qu'il faut rechercher?

c. Du milieu géographique aux spatialités

Le procès d'humanisation du milieu et les spatialités qui en sont les produits représentent un dernier champ d'expression que l'on évoquera. *La Face de la terre* (P. et G. Pinchemel, 1989) en a souligné l'intérêt, et montré l'attention insuffisante dont il a fait l'objet jusqu'alors. Qu'il soit fait surtout du point de vue des espaces fortement industrialisés du «Nord» est tout à fait compréhensible. L'historicité est en effet un facteur déterminant de différenciation dans le processus d'humanisation de l'espace. Elle doit être prise en compte à la fois par sa durée et par sa nature. Sous ces deux angles, elle a fortement spécifié les «milieux spatiaux» africains par rapport aux autres. Que ces milieux, dans le cas dominant, soient formés d'espaces moins forts et donc plus difficiles à décrypter dans le paysage est une autre question, qui renvoie surtout à l'état des densités et aux modalités si particulières d'occupation des terres.

Dans le milieu africain, la typologie des spatialités issues de ce processus d'humanisation donne deux grandes catégories: une catégorie plus ancienne, constituée de «milieux spatiaux» édifiés pour l'essentiel pendant la période pré-coloniale, et des spatialités plus récentes, celles des espaces «modernes», issues du façonnement colonial du milieu. Dans un cas comme dans l'autre, les unités spatiales constitutives forment plutôt des systèmes d'espaces plus ou moins distincts, souvent emboîtés les uns dans les autres.

Résultats d'un processus historique, ces spatialités ne sont pas neutres. «Un milieu spatial» porte, en effet, une charge plus ou moins forte de déterminisme, quelles que soient les modalités de sa genèse et sa localisation géographique. Créé «en vue d'une pratique, ou en tout cas d'une idée, d'une intention de pratique [...] il [forme] un milieu porteur de valeurs, générateur de pratiques par la détermination des flux, les polarisations ou les non polarisations...» (P. et G. Pinchemel, 1989). Et il est «à même de produire les effets sociaux désirés [...] on peut, par une organisation

appropriée de l'espace, diffuser un modèle de savoir-vivre... en modifiant l'ordonnement de l'espace, on modifie les comportements [...]. Et ceci signifie que les formes spatiales sont toujours à leur façon coercitives [...] tout espace d'ordre est un espace de contrainte...» (D. Loschak, 1978).

Sous ces angles, comme sous bien d'autres encore, les spatialités inscrites dans l'espace africain à travers l'historicité si spécifique du continent n'ont guère fait l'objet des préoccupations de la géographie africaniste. Globalement, elles forment un champ d'étude à peine entamé (G. Sautter, 1968). En fait, les vestiges des «milieux spatiaux» élaborés à travers l'inscription spatiale des civilisations africaines sont encore largement relégués au rang de ces «traditions mortes». Les politiques nationales de développement y voient a priori des contraintes au progrès. Plus souvent, ils sont laissés pour compte. Quant aux spatialités issues du remodelage colonial, elles sont, au contraire, considérées d'emblée comme porteuses de «modernité», et prises pour cela, a priori également, comme domaines privilégiés d'organisation du développement en Afrique tropicale.

Comment déterminer la place exacte des divers types d'espace dans les complexes spatiaux africains? Et comment décrypter leurs effets respectifs sur les processus évolutifs en cours et sur les mécanismes de la prise des décisions? En un moment où la Côte-d'Ivoire, pour en rester à ce pays, se trouve contrainte par les «forces du marché» de réduire de moitié les prix d'achat octroyés aux paysans planteurs de café et de cacao, comment percevoir le vieil «espace café-cacao» dont on avait fait la source privilégiée du «miracle» ivoirien (A. Sawadogo, 1987)? Les spatialités anciennes — traditionnelles, si l'on veut — notamment celles des divers «pays», peuvent-elles jouer un rôle plus actif dans un réaménagement nécessaire de l'espace territorial africain en vue d'autres pratiques du développement? Reclasser les divers types d'espaces formant les spatialités constitutives de l'espace géographique africain dans une nouvelle hiérarchie de valeurs, définies en fonction des besoins réels des sociétés africaines, relève sans aucun doute des tâches de la géographie.

Ces champs évoqués, et bien d'autres encore, n'ont guère fait, ou pas assez fait, l'objet des préoccupations de la géo-

graphie africaniste. Et c'est normal. Mais cela signifie aussi que la géographie africaine, qui commence à balbutier, n'est nullement arrivée «trop tard dans un monde trop vieux». Tout n'est pas dit. Ou beaucoup peut être redit à partir d'un regard pris d'un point de vue différent.

Conclusion

Comme on le voit, parler de la géographie africaine n'est pas chose aisée. Pas seulement parce que la discipline, en Afrique, est encore plus qu'il ne faut matière d'enseignement. La géographie africaine existe, surtout parce que des géographes africains existent. Mais elle répond difficilement à une définition claire parce que les géographes africains sont encore largement des africanistes et que, dans les faits, l'Afrique reste toujours une simple «expression géographique».

Et pourtant, des champs d'affirmation de la géographie africaine existent, déjà explorés pour certains d'entre eux, encore tout à fait vierges pour d'autres. L'africanité de cette géographie renvoie sans aucun doute à la spécificité africaine du regard, et au point de vue d'où ce regard sera porté par les géographes africains sur ces divers champs de recherches.

Bibliographie

- ADALEMO I.A. (1981). "Market Places in a Developing Country: The case of Western Nigeria". University of Michigan: *Geographical Publication*, n° 26.
- BEAUJEU-GARNIER J. (1971). *La Géographie; méthodes et perspectives*. Paris: Masson.
- BOATENG E.A. (1966). *A Geography of Ghana*. London: Cambridge University Press, 2nd ed.
- BOATENG E.A. (1966). *Outlook for African Unity: A Geographical Appraisal*. Lagon: University of Ghana, Institute of African Studies.
- CLAVAL P. (1989). *Paysages culturels et identité territoriale*. Paris: Université de Paris IV, multigr.
- DRAIN M. (1984). «Les Géographes en France». *La Recherche géographique française*. Paris: CNRS.
- GEORGE P. et al. (1964). *La Géographie active*. Paris: PUF.
- GU-KONU E.Y. (1983). *Tradition et modernité; la «modernisation» agricole face à la mutation rurale*. Paris, thèse.

- GU-KONU E.Y. «La nature propose, l'homme dispose; spatialités différentielles et développement rural en Afrique tropicale». *Tropiques; lieux et liens*. Paris: Orstom.
- LOSCHAK D. (1978). *Centre, périphérie, territoire*. Paris: PUF.
- MABOGUNDJEE A.L. (1980). *The Development Process: A spatial Perspective*. London: Hutchison University Library.
- PINCHEMEL P. (1984). «La Recherche géographique française; structures, thèmes et perspectives». XXV^e Congrès international de géographie. Paris: CNRS.
- PINCHEMEL P. et G. (1989). *La Face de la terre*. Paris: A. Colin.
- RIEHL W. H. (1861). *Land und Leute*. Stuttgart: D. C. Cotta.
- SAUTTER G. (1968). «La Région "traditionnelle" en Afrique tropicale». *Régionalisation et développement*. Paris: CNRS.
- SAUTTER G., PÉLISSIER P. (1970). «Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches». *Études rurales*, n° 37, p. 38-39.
- SAUTTER G., PÉLISSIER P. (1964). «Pour un atlas des terroirs africains». *L'Homme*.
- SAWADOGO A. (1987). *Un Plan Marshall pour l'Afrique?* Paris: L'Harmattan.
- YACHIR F. (1987). *Enjeux miniers en Afrique*. Paris: Karthala.

Recommandations techniques aux auteurs

Il n'est pas souhaitable que les articles dépassent 15 à 20 pages (illustrations comprises) de 2 000 signes ou 350 mots par page. Les textes représentant un volume supérieur à 60 000 signes seront renvoyés à leur auteur sans examen par le Comité de lecture.

Les articles doivent parvenir à la rédaction en deux exemplaires, et être accompagnés d'un résumé (600 / 700 signes), de 3 à 5 mots clés en français, si possible en anglais et, selon les articles, dans la langue de l'auteur ou du pays traité. Le titre doit lui aussi être traduit dans les mêmes langues.

Les illustrations doivent être soumises dans leur forme définitive.

Les références bibliographiques peuvent être mentionnées dans le texte, entre parenthèses, avec les seules indications de nom de l'auteur et de la date de publication, éventuellement de la pagination correspondant à une citation. Ces références seront reprises dans la bibliographie de fin d'article, qui doit être complète, dans l'ordre alphabétique des auteurs, dont le nom apparaît avant l'initiale du prénom; suivent entre parenthèses la date de publication, puis, s'il s'agit d'un ouvrage le titre en italiques (ou souligné), le lieu d'édition, l'éditeur, le nombre de pages; s'il s'agit d'un article de périodique: le titre de l'article entre guillemets, le nom de la revue en italique (ou souligné), le volume, le numéro, les pages.

Exemple:

Fulano de Tal H. (1991). «Structures et dynamiques de la Palombie septentrionale». *Revista geográfica*, t. XXXI, n° 1, p. 12-32.

Les auteurs d'articles principaux reçoivent 25 tirés à part gratuits de leur article et un numéro de la revue auquel ils ont collaboré.